



SYNDICAT DE L'ENCADREMENT  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
(SEJS)  
UNSA-éducation

Le 25 janvier 2013

Monsieur le Directeur,

Le syndicat de l'encadrement de la jeunesse et des sports (SEJS) se réjouit de la publication récente, au Journal officiel de la République française, de l'arrêté portant ouverture d'un concours d'inspecteur de la jeunesse et des sports (IJS) en 2013 comme il l'avait demandé à plusieurs reprises. Le SEJS en remercie tous les responsables du ministère et de l'administration qui sont à l'origine de cette décision.

Toutefois, le SEJS s'interroge sur les moyens humains alloués au bureau DRH 3C chargé en administration centrale de la mise en œuvre, en liaison avec l'opérateur de formation concerné, de la formation initiale de cette nouvelle promotion (comme celle de la formation en cours), compte tenu des départs non remplacés dans ce bureau, et des départs prévus prochainement. Il souhaite que la DRH puisse trouver rapidement les moyens appropriés.

Dans l'attente des initiatives que vous prendrez sur ce sujet et dont nous souhaiterions avoir connaissance, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de notre très haute considération.

**Isabelle BECU-SALAÜN**  
Secrétaire Générale

**M. Philippe SANSON,**

Directeur par intérim des Ressources Humaines  
des ministères chargés des Solidarités, de la  
Cohésion Sociale, de la Santé, des Sports, de la  
Jeunesse et de la Vie Associative  
14, av. Duquesne  
75350 PARIS SP 07

Copie : Cabinet, SG des ministères sociaux, DRH (Mme CHAMPION, Mme DEIBER, Mme DAN)

---

Isabelle BECU-SALAÜN – Secrétaire Générale –SEJS – DDCS de l'Isère

[isabelle.becu-salaun@isere.gouv.fr](mailto:isabelle.becu-salaun@isere.gouv.fr)